

Elles ont l'habitude de voir M. Olivier tous les jours, et, par ma faute, elles n'avaient pas été prévenues...

— « Momento, » dit Exili.

Cosimo avait déjà disparu.

XV

RÉDEMPTION

Exili, l'œil sombre, jeta un manteau sur ses épaules, regarda Olivier, immobile et pâle comme une statue, et lui dit :

— L'antiquité avait des autels où les malheureux, et même les coupables, trouvaient un asile sûr... Adieu.

— Si vous êtes malheureux, mon père, dites moi s'il est en mon pouvoir de vous consoler.

— O mon fils bien-aimé, laisse-moi te donner ce nom une dernière fois, l'ange qui traduira cette parole à Dieu obtiendra la grâce d'Exili l'empoisonneur, car s'il a travaillé pour les vers de la tombe, il a aussi formé un homme comme toi qui honore l'humanité.

— Il y a pour vous dans mon cœur une affection réfléchie, plus profonde, plus humaine et plus sacrée que l'amour commandé par la nature.

— Que le cœur débordé de joie ou d'amertume, qu'il est doux d'entendre la voix d'un ami, la voix d'un fils !

Pardonne-moi d'avoir douté de toi.

Si tu m'avais laissé partir, j'aurais mort désespéré.

— Celui qui juge sera jugé.

Je ne sais rien de vous et ne veux rien savoir.

Exili peut s'accuser lui-même, son fils ne le croira pas.

Les genoux d'Exili fléchirent et ses mains se levèrent frémissantes vers le ciel :

— O Dieu ! dit-il, tu m'es témoin que je ne suis pas un assassin.

Tu m'as donné cette étincelle vive que l'homme appelle le génie, et je l'ai conservée lumineuse et brillante comme les lampes éternelles de tes sanctuaires.

J'ai travaillé l'argile périssable, du droit de l'esprit sur la matière, car la Mort seule a le secret de la Vie.

Que d'autres l'interroge avec plus de bonheur.

Pour moi, j'ai l'âme trop pleine d'ombre pour trouver la lumière.

Le vieillard retourne à l'enfance, et ceux qui m'ont vu gravir pesamment la colline ne reconnaîtront plus celui qui descendra...

Embrasse-moi, mon fils.

Quelques instants après, Penautier sortit de la chambre voisine, remit les traites entre les mains d'Exili, et gagna la porte de sortie sans qu'une parole eût été échangée.

Un signe avertit Cosimo.

Il introduisit les visites.

Henriette entra la première

D'un mouvement spontané, elle se jeta dans les bras d'Olivier.

— Deux êtres qui s'aiment sont unis, dit Exili à madame Hanyvel avec un pâle sourire.

— Quel est ce gentilhomme si triste et si beau ? demanda Henriette en grande confiance à son fiancé.

— C'est mon père... L'aimez-vous, Henriette ?

— Je serai sa fille.

Exili remit un portefeuille à Olivier.

— Voici, lui dit-il, la dot de ta femme et mon cadeau de noces.

Cosimo l'accompagnera à Venise.

Là, rien ne viendra troubler votre amour, et vous y trouverez la part de bonheur qui m'a été refusée sur la terre.

Le mariage d'Henriette et d'Olivier fut célébré sans pompe à la fin de cette journée.

Au moment où les nouveaux époux se disposaient à sortir de l'église, ils cherchèrent des yeux le comte de Krouborg, qui avait assisté à la cérémonie.

Exili avait disparu.

.....
Quelques années plus tard, vers dix heures du matin, une foule immense se pressait sur la place des exécutions publiques, au centre de laquelle on apercevait, lugubre fantôme, l'instrument du supplice.

La prophétie d'Exili allait s'accomplir.

La marquise de Brinvilliers, après avoir semé la mort à droite et à gauche pour se débarrasser soit d'un parent jaloux de l'honneur de son nom, soit pour s'approprier sa fortune, soit enfin pour faire disparaître une rivale préférée, ou un amant gênant. Elle fut arrêtée. Condamnée à la peine capitale, elle fit des aveux ; Penautier, accusé de complicité dans l'empoisonnement d'Hanyvel, partait pour le bague de Toulon, dans l'un des cachots duquel il mourut peu de temps après son entrée.

Comme M. Dreux d'Aubray, comme ses fils, Sainte-Croix fut une des nombreuses victimes de cette femme sortie de l'enfer, dont la tête venait de tomber sous le glaive de la justice.

FIN

INFORMATIONS

Le Bureau du FEUILLETON ILLUSTRÉ est déménagé au No. 17 rue Ste Thérèse, (en haut.)

Nos abonnés voudront bien se rappeler que le mois de Mars expiré, l'abonnement est de 50 par cent plus cher. Voyez les conditions sur la dernière page.

Nous engageons nos souscripteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année dernière à le faire immédiatement, car pour peu que cela continue, nous seront forcés de leur discontinuer l'envoi du journal et de remettre leur compte à notre collecteur.

Outre nos agents de Paroisses, M. Matt. Chartier, de Montréal (47, rue Versailles), est notre seul agent voyageur, autorisé à prendre des abonnements.

« LE FEUILLETON ILLUSTRÉ »

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois	
UN AN.....	\$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50
Payable dans le cours des trois derniers mois :	
UN AN.....	\$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75
A L'ÉTRANGER: STRICTEMENT D'AVANCE	

Aux agents, 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1781, B. de P., Montréal.

No. 17, rue Ste. Thérèse